

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche action 1

Nom de l'action	Financement partiel du Pass CMA Liberté
Axe de rattachement	Accompagnement économique pour les entreprises
Date de signature	En cours
Description générale	Pour les entreprises artisanales du territoire. La CCFL prend en charge, durant une année 50%, le Pass CMA (19,90€ HT/mois soit 238,80€ HT/an), soit 119,40€ par artisan. Cela facilitera l'accès aux formations pour les jeunes entreprises et leur accompagnement afin de les pérenniser.
Objectifs	25 Pass CMA/an Facturation à l'appui.
Intervenants	La CDE de l'antenne fera un bilan intermédiaire auprès de la direction économique de la CCFL

BUDGET

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ HT)	Financement (€ HT)
	Financement partiel du Pass CMA	50% du PASS CMA	01/07/25	30/06/26	5 970€	119,4€ HT x 25 artisans = 2 985€

SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCFL	Représentant CMA HDF
Signature	Signature

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche action 2

Nom de l'action	Promotion des labels CMA et rencontres du territoire
Axe de rattachement	Valorisation du savoir-faire artisanal
Date de signature	2025
Description générale	Valoriser l'artisanat remarquable pour les consommateurs et les touristes : Promotion et valorisation de la démarche qualité afin d'augmenter le nombre d'artisans labellisés (Charte Qualité, Maître Artisan, Artisan en Or, Répar'Acteur, Artisan d'Art, Maître Artisan d'Art etc). <i>Nombreux sont les artisans qui peuvent prétendre à l'un de ces titres ou labels, mais qui ne le sollicitent pas, par méconnaissance de son intérêt et de son impact.</i> Ces distinctions visent à valoriser les entreprises artisanales pour leur savoir-faire et/ou attestent de la bonne gestion économique, commerciale et environnementale de leur entreprise. Au-delà de cet aspect, l'intérêt est de mettre en exergue les besoins et les améliorations possibles dont l'entreprise a besoin et dont elle ne se rend pas toujours compte (digitalisation, besoin en RH, demande de financement, développement commercial, transmission, hygiène, etc..). Ces titres et labels permettront aux artisans de faire rayonner plus efficacement ce savoir-faire et permettront au territoire de pouvoir promouvoir cette qualité de travail, afin de développer l'achat et le tourisme local. Afin de valoriser l'économie de proximité, les élus de la CMA et les élus de la République participeront à des rencontres de territoire dans l'année chez les artisans labellisés.
Objectifs	La CMA assurera la promotion et la détection des différents labels et qualifications CMA (Maître Artisan, Maître Artisan d'art, Charte Qualité, Artisan en Or). En 2025/2026, il est fixé un objectif de 15 entreprises labellisées (dont renouvellement). (Les fonds seront fongibles entre les dispositifs et l'ensemble des actions). Un élu CMA de la Commission Territoriale et un technicien de l'antenne participeront à des remises de labels chez l'artisan. Les élus de la CCFL et des communes concernées en seront avertis en amont afin d'y participer s'ils le souhaitent.
Intervenants	CCFL (Présidente et/ou Vice-Président)

	CMA Hauts de France
Budget global	1.750€ dédiés au montage et suivi des dossiers, à la prospection, aux frais de déplacement, à la communication mail & téléphone.
Modalités de financement	La facturation se fera au prorata des objectifs réalisés
Indicateurs d'avancement	Mise en place de 15 labels minimum (dont renouvellement) : Charte Qualité confiance, Charte qualité performance, Artisan en Or ou Maître artisan (objectifs fongibles)
Indicateurs de résultat	• Nombre de chartes qualité confiance • Nombre d'Artisan en Or • Nombre de titres de Maître artisan et Maître Artisan d'art

 BUDGET

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
	Promotion des labels et réalisation du dossier avec les entreprises artisanales	1. La CMA assurera la promotion et la réalisation des chartes qualité (10/an) 2. La CMA assurera la promotion et la constitution du dossier Maître artisan et Maître artisan d'art (5/an) 3. Campagne téléphonique + organisation des remises + Support papier et numérique de valorisation des labels auprès des artisans du territoire	01/07/25	30/06/26	0€/Charte 110€ par dossier Forfait de gestion	0€ 110 x 5 = 550€ (Versés aux artisans 550€) 15 x 80€ = 1 200€ (Versés à la CMA)



 SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les co-financeurs de l'action)

Représentant CCFL	Représentant CMA HDF
Signature	Signature

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche Action 3

Nom de l'action	Accompagnement en gestion financière pour les entreprises en difficulté
Axe de rattachement	Développement économique
Date de signature	En cours
Description générale	Réalisation d'un audit financier à destination d'entreprises qui se retrouvent en difficulté et préconisation d'un plan d'actions à mener.
Objectifs	10 entreprises par an, se verront financer cet audit.
Intervenant	Agent CMA CCFL

BUDGET

Opération		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€)	Financement (€)
	Accompagnement gestion financière	10 entreprises auditées par an	01/07/25	30/06/26	10x550€	5 500€

SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCFL	Représentant CMA HDF
Signature	Signature

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche Action 4

Nom de l'action	Accompagnement à la transmission d'entreprise
Axe de rattachement	Développement économique
Date de signature	En cours
Description générale	La transmission d'entreprise est un enjeu majeur du développement territorial, via le maintien et le développement des acteurs économiques, aussi bien en ville qu'en milieu rural. Réalisation d'un audit "Transmission d'entreprise". Une campagne annuelle de sensibilisation à la transmission sera également menée.
Objectifs	5 entreprises, par an, se verront financer cet audit. Des préconisations d'accompagnement, d'évaluation de fonds et de mise en relation avec de potentiels acquéreurs pourront ensuite leur être proposées. En parallèle, la CMA mettra en place une matinale dédiée à cette thématique lors de la Semaine Nationale de la Création et de la Transmission.
Intervenant	Agent CMA CCFL

BUDGET

Opération		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€)	Financement (€)
	Accompagnement à la transmission d'entreprise	5 entreprises auditées par an	01/07/25	30/06/26	5x660€	3 300€

SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCFL	Représentant CMA HDF
Signature	Signature

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche action 5

Nom de l'action	Fiche action : Pré diagnostic Performa environnement
Axe de rattachement	Développement des entreprises dans une dynamique Développement Durable
Date de signature	2025
Description générale	Ce diagnostic est labellisé par l'ADEME. Performa Environnement est un pré-diagnostic réalisé par un conseiller de la CMA en présence du chef d'entreprise, permettant aux artisans de dresser un état des lieux complet sur la situation de leur entreprise en matière de transition écologique : énergie, isolation, mobilité, gestion de l'eau, des déchets ou encore des matières premières.
Objectifs	10 Pré-diagnostic Performa Environnement c'est une analyse « rapide » de l'entreprise à 360° sur l'environnement pour identifier des axes d'améliorations.
Modalités opérationnelles	Le Pré-diagnostic Performa Environnement comprend : • Un rendez-vous en entreprise avec le chef d'entreprise pour établir un état des lieux selon les thématiques environnementales abordées. • Des propositions d'actions, par type d'activité, pour intégrer la transition écologique dans votre quotidien et réaliser des économies financières et/ou énergétiques en fonction des problématiques identifiées lors du diagnostic. • Si nécessaire, le conseiller pourra proposer un accompagnement ciblé et un fléchage vers les subventions disponibles en fonction des projets
Intervenants	Un CDE Chargé de DD CMA HDF et l'entreprise cible

BUDGET

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
		10 Pré diagnostic Performa	01/07/2025	31/12/2025	10X125€	1250€

Le Coût total pour une prestation : 550€ / Co-financement territoire* : 125€/ diag

SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les co-financeurs de l'action)

Président CCFL	Président CMA HDF
Signature	Signature

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche action 6

Nom de l'action	Fiche action : Accompagnement Développement Durable
Axe de rattachement	Développement des entreprises dans une dynamique Développement Durable
Date de signature	2025
Description générale	Ce diagnostic est labellisé par l'ADEME. Il fait suite au Performa Environnement et est réalisé par un conseiller de la CMA en présence du chef d'entreprise. 5 prestations différentes (voir fiches produits) seront à disposition des besoins des artisans, à savoir : -Diagnostic Performa Energie -Diagnostic Performa Déchets -Diagnostic Performa mobilité -Diagnostic Performa Eau -Diagnostic Performa RSE
Objectifs	3 accompagnements pourront être effectués et financés. Cela comportera l'analyse approfondie des besoins, un rapport avec le plan d'actions ainsi que le suivi.
Modalités opérationnelles	L'accompagnement comprend : • Un rendez-vous en entreprise avec le chef d'entreprise. • Des recommandations avec un plan d'action à mettre en place. • Un suivi des action mises en place et la mesure du gain. • Si nécessaire, le conseiller pourra proposer un accompagnement ciblé et un fléchage vers les subventions disponibles en fonction des projets
Intervenants	Un CDE Chargé de DD CMA HDF L'entreprise cible

BUDGET

Opérations		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement (€ TTC)
		3 accompagnements	01/07/2025	30/06/2026	3x375€	1 125€
Total						1 125€

Le Coût total pour une prestation : 1650€ / Co-financement territoire* : 375€/ diag

SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les co-financeurs de l'action)

Président CCFL	Président CMA HDF
Signature	Signature

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche Action 7

Nom de l'action	Accompagnement RH à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
Axe de rattachement	Développement économique
Date de signature	En cours
Description générale	Réalisation ou mise à jour d'un DUERP pour les entreprises avec salariés.
Objectifs	6 entreprises par an, se verront financer cet accompagnement.
Intervenant	Agent CMA

🔗 BUDGET

Opération		Description	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€)	Financement (€)
	Accompagnement à la rédaction du DUERP	6 entreprises accompagnées par an	01/07/25	30/06/26	6x660€	3 960€

🔗 SIGNATURES (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les cofinanceurs de l'action)

Représentant CCFL	Représentant CMA HDF
Signature	Signature



CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Fiche action 8

Nom de l'action	Contact, visite et qualification de la situation des artisans de la CCFL au regard de leurs projets ou difficultés.
Axe de rattachement	Accompagner et dialoguer avec les artisans
Date de signature	2025
Description générale	Suite à la signature de la convention depuis 2021, un Conseiller de Développement Economique a été chargé d'aller à la rencontre de l'ensemble des artisans du territoire de la CCFL. L'objectif est d'identifier les problématiques rencontrées et de leur proposer un plan d'actions suivi d'un accompagnement individualisé. La démarche a toujours pour objectif d'anticiper et identifier : ▪ les difficultés financières que pourraient rencontrer les entreprises artisanales dans un contexte économique tendu. ▪ pour les entreprises qui ne sont pas en difficultés, les projets de développement (investissements, recrutements...) ▪ les besoins liés aux évolutions en cours dans les domaines du numérique et du développement durable et RH.
Objectifs / Modalités	<u>Modalités opérationnelles :</u> • Poursuite de la prospection auprès des entreprises «classiques» qui n'ont pas été contactées à ce jour. • Prospection des entreprises «classiques». • Prospections des entreprises ayant optées pour le régime de la Microentreprise dont le nombre est en très forte progression. Cette seconde phase de prospection nécessitera l'actualisation du support de diagnostic ainsi que de l'outil de collecte et de traitement des informations recueillies. Cette seconde phase de prospection sera organisée : • En priorité auprès des entreprises immatriculées depuis le plus longtemps • En veillant à une représentativité du territoire (secteur d'activité et commune d'implantation) Nous essayerons par ailleurs de maintenir un contact avec les entreprises vues en entretien individuel. Principalement réalisé par téléphone ce suivi post-diagnostic aura pour objectif de faire un point sur la mise en œuvre du plan d'actions proposé ainsi que sur leurs éventuels nouveaux besoins (et si nécessaire convenir d'une nouvelle rencontre). Le comité technique de suivi de l'action pourra définir les actions à traiter en priorité. La CMA Hauts-de-France assurera la prospection des entreprises avec un objectif «repère» pour cette nouvelle période de 120 entreprises visitées sur 12 mois. Cela en veillant, comme indiqué précédemment, à une représentativité des entreprises du territoire (secteur d'activité et commune).

Lors de ces rendez-vous, la CMA Hauts-de-France s'engage à apporter un soutien aux entreprises de la CCFL et de la Région. La CMA Hauts-de-France réalisera pour les artisans des actions proposées dans le cadre du plan d'actions (élaboration des dossiers, dépôt, relance, formation ...) L'objectif est double : 1. Accompagner les entreprises dans leur projet et/ou problématique, 2. Permettre à la collectivité d'évaluer les fonds orientés sur le territoire. Le fichier transmis par la CMA sera à usage exclusif de la CCFL pour améliorer sa connaissance du territoire et affiner les actions de support et de développement économique avec les acteurs du territoire. Ce fichier facilitera la communication envers les entreprises tout en respectant les règles d'usage de la RGPD. Des réunions de suivi des dossiers seront organisées au moins une fois par trimestre avec la CMA. L'objectif sera également de faire un point sur les attentes du terrain au regard de l'offre d'aide, d'accompagnement ou d'information sur le territoire de la CCFL. Une évaluation de la mobilisation des dispositifs d'aide de l'Etat et de la Région sera réalisée pour apprécier la capacité du territoire et du dispositif à flécher les aides sur le périmètre de la CCFL. • Les résultats attendus : Le plan de prospection vise à rencontrer 120 entreprises artisanales sur 12 mois Il est à noter que si la situation sanitaire le nécessitait, certains RDV pourraient se faire, à titre exceptionnel, en visio conférence sur la base de questionnaires co-construits avec les partenaires et selon les souhaits des dirigeants et les protocoles sanitaires qui pourraient être instaurés.		Envoyé en préfecture le 07/07/2025 Reçu en préfecture le 07/07/2025 Publié le ID : 059-245900758-20250701-2025D156B-AU
Intervenants	CCFL	
	CMA Hauts de France	
Budget global	Montant : Le budget consacré par la CCFL au soutien à la réalisation de cette démarche de contact de terrain des artisans s'élève à 60 K€	
Modalités de financement	La CCFL financera à hauteur de 60 000€ euros par an (reconductible 1 fois). 30% seront versés à la signature de la convention. 50% à l'atteinte des 65 visites réalisés et le solde lors de l'atteinte des 120 visites prévues (A défaut au prorata des entreprises qualifiées).	
Indicateurs d'avancement	• Nombre d'entreprises visitées et qualifiées • Nombre de plans d'actions proposés • Montant des aides de l'Etat et de la Région mobilisées sur le territoire de la CCFL.	
Indicateurs de résultat	• Nombre entreprises qualifiées, de plans d'actions proposés et montant des aides mobilisées sur le territoire de la CCFL	

○ **SIGNATURES** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les co-financeurs de l'action)

Représentant CCFL	Représentant CMA HDF
Signature	Signature